

L'ÉCLAIR

Quotidien de Roubaix-Tourcoing et de la Région

Nord et Département	
3 mois 100 fr.
6 mois 180 fr.
1 an 320 fr.
Autres départements	
3 mois 110 fr.
6 mois 200 fr.
1 an 360 fr.
Compte chèque postal : 1210 47	

Le président Laval se fait rendre compte des entretiens des ministres avec les autorités d'occupation

UN CERTAIN NOMBRE DE STATIONS THERMALES TRANSFORMÉES EN CITÉS SANITAIRES

Vichy, 18 mars. — Le Chef du gouvernement a réuni les ministres en conseil, sous la présidence de M. Laval, à 10 heures, samedi. Il s'est fait rendre compte des entretiens que les membres du gouvernement ont eus à Paris, avec les autorités d'occupation sur diverses questions.

M. Cathala, ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, a fait part de questions soulevées par la corporation agricole et dont le plus important est relatif au vote de règlement.

M. Bichelonne, ministre de la Production Industrielle et des Communications, a mis le Conseil au courant des difficultés que rencontre, notamment, du fait de la sécheresse, la production de l'énergie électrique. Il a indiqué les mesures qu'il envisage de prendre pour parer à l'insuffisance momentanée de cette production.

Il a, d'autre part, exposé la situation actuelle des transports par voie ferrée et les mesures prises pour les améliorer.

Sur la proposition du docteur Grassin, ministre de la Santé et de la Famille, le Conseil a décidé, pour faciliter l'hospitalisation des malades, de transformer un certain nombre de stations thermales en cités sanitaires.

Après avoir entendu le rapport du Garde des Sceaux, ministre de la Justice, le Conseil a décidé de déléguer au tribunal d'Etat, une affaire grave concernant le détournement de cartes d'alimentation.

Les attributions de M. Marcel Déat dans le ministère

Le nouveau ministre aurait autorisé sur le Secours national, la Croix-Rouge, les chantiers de jeunesse, les réfugiés

Paris, 18 mars. — A propos des attributions ministérielles de M. Marcel Déat, le « Journal de l'Est » a publié un communiqué du nouveau commissaire général à la main-d'œuvre, fait maintenant partie intégrante du ministère de l'Intérieur, qui englobe les ex-chantiers de la jeunesse, en pleine transformation.

D'autre part, le communiqué du commissaire général à l'action sociale en faveur des

Echec des assauts des Soviétiques contre les têtes de pont du Boug

Une centaine de chars soviétiques détruits

Violents combats dans les ruines de Cassino

QUARTIER GÉNÉRAL DU FUHRER, 18 MARS. — Le haut commandement de l'armée allemande communique :

Près de Kertien, des attaques ennemies sont restées vaines sans résultat sur le Boug inférieur de l'Ukraine, échec de nouvelles tentatives de passer nos lignes de front.

La 135^e division d'infanterie de Wurtemberg et la 84^e placée sous le commandement du général-major Hart et qui, au cours des opérations de dénoyement, avait été coupée par nos communications, a été réorganisée et a repris ses combats dans le secteur de Kertien.

A l'ouest du Boug moyen, d'assez puissantes forces soviétiques sont parvenues à gagner encore du terrain entre Proskurov et Tarnopol, 20 chars ennemis ont été détruits. Au cours de ces mêmes opérations, des forces blindées de l'armée allemande ont infligé de lourdes pertes à nos unités ennemies. Dans le secteur de Kertien, des combats acharnés ont eu lieu.

En outre, le commandement des troupes allemandes a fait savoir que les unités soviétiques ont subi de lourdes pertes dans les ruines de Cassino.

Dans le secteur de la tête de pont de Nettuno, on ne signale qu'une activité de combat locale. Sur le front sud, les durs combats se poursuivent avec une violence non diminuée dans le centre de Cassino. La gare de Cassino a été perdue à l'issue de durs combats. De violents combats se poursuivent dans les ruines de la ville.

Le 17 mars, par temps couvert, une formation de bombardiers ennemis a survolé la région d'Anagni; par visibilité réduite, les bombes ont été larguées sur la région de Nettuno, causant de nombreuses pertes sans dommages matériels importants. Les avions ennemis ont été abattus dans des conditions de protection antiaérienne difficile.

La nuit de vendredi, quelques appareils de harcèlement britanniques ont jeté des bombes sur la région de Nettuno.

Le 17 mars dans la soirée, des avions allemands ont attaqué des objectifs isolés à Londres.

Mort du général de Castelnau

de Castelnaud

Toulouse, 18 mars. — On annonce la mort du général de Castelnau, décédé à Montestruc-la-Cassel (Haute-Garonne), où il s'était retiré depuis le début de la guerre.

Il était âgé de 83 ans.

Ses obsèques auront lieu mardi.

La refonte des salaires dans l'industrie textile

LES DISPOSITIONS DE L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL

Nous avons publié samedi les dispositions de M. Chasseigne, commissaire général à la main-d'œuvre et au ravitaillement, relatives aux salaires dans l'industrie textile et notamment dans l'industrie textile.

Comme une très grande partie de la population de notre région est employée dans l'industrie textile, les dispositions de l'arrêté ministériel, nous les donnons ci-après.

Les salaires dans l'industrie textile, tels qu'ils sont actuellement, sont basés sur une échelle professionnelle sommaire et qui présente de graves lacunes.

Voici les catégories :

CATÉGORIE I. — Travailleurs exécutifs des travaux les plus simples et courants n'exigeant pas d'aptitudes particulières et susceptibles, sans instruction préalable, à tous les âges de la constitution physique moyenne.

CATÉGORIE II. — Ouvriers exécutifs des travaux nécessitant une aptitude professionnelle sommaire et qui peuvent être exécutés après une formation de courte durée.

Exemples : Ouvriers de batteurs, solenniers de cardes, déboueurs, ouvriers de préparation de coton.

CATÉGORIE III. — Ouvriers exécutifs des travaux plus complexes qui exigent certaines aptitudes et un apprentissage ou une expérience professionnelle équivalente.

Exemples : Régisseurs de cardes, premiers rattacheurs de coton, ouvriers de continu à filer ou de bancs à broches rattachés de continu de laine, encouleurs, tissassards, conducteurs de machines à tisser.

CATÉGORIE IV. — Ouvriers exécutifs des travaux qui exigent des aptitudes définies, un apprentissage ou un perfectionnement sérieux, ainsi qu'une longue expérience de travail.

Exemples : Régisseurs de cardes, fleurisseurs, tisseurs (travail difficile), peignisseurs.

CATÉGORIE V. — Ouvriers exécutifs des travaux qualifiés qui impliquent un savoir technique spécial acqui par un apprentissage ou un perfectionnement sérieux, ainsi qu'une longue expérience de travail.

Exemples : Monteurs-niveleurs de machines à tisser, graveurs à la molette.

La CATÉGORIE SUPPLÉMENTAIRE comprend les ouvriers exécutifs des travaux de la plus haute qualité professionnelle et qui impliquent des connaissances théoriques et pratiques approfondies et une longue expérience de travail.

Exemples : Tisseurs, conducteurs de machines à tisser, graveurs à la molette, spécialistes de montage et de réparation de machines à tisser.

Le raid des avions américains sur le sud-est de l'Allemagne

Berlin, 18 mars. — Le D. N. B. annonce que les avions américains ont effectué un raid sur le sud-est de l'Allemagne, par des bombardiers américains qu'il s'agit d'une opération effectuée par une formation assez peu importante de bombardiers américains, dont l'objectif principal est de perturber les communications et de détruire les installations de transport.

Les chasseurs chargés de la protection des bombardiers ont dû, eux aussi, subir des pertes.

Les avions américains ont été abattus par des avions allemands.

Les avions américains ont été abattus par des avions allemands.

Une cité ouvrière BOMBARDEE, DANS L'OISE

Berlin, 17 mars. — Outre les quartiers d'habitation d'une localité de l'Oise, une cité ouvrière a subi le bombardement.

Les menaces américaines contre l'Eire

Genève, 18 mars. — On mande de New York : Selon les milieux diplomatiques de Washington, le département d'Etat serait en train de mettre au point une nouvelle note à l'adresse de l'Eire. Le gouvernement américain attendrait la réponse de M. de Valera à cette seconde note, avant de prendre des mesures plus draconiennes.

POUR LES JUIFS, LE SOCIALISME A TOUJOURS ÉTÉ UN MOYEN DE PROVOQUER DES GUERRES CIVILES ET DES GUERRES MONDIALES

Le peuple irlandais tient plus que jamais à sa neutralité

Genève, 18 mars. — On mande de Londres :

Le chef-adjoint du parti d'opposition de l'Eire, le Fine Gael, le Dr Higgins, a déclaré au correspondant de Dublin du « Daily Sketch » que la menace de Churchill d'interdire par toutes les mesures possibles à ce peuple irlandais de servir la cause de la neutralité, est une insulte.

« Times » souligne que la note américaine à l'Eire et les développements qui s'en sont suivis ont fortifié l'unité du peuple irlandais et ont fait naître une façon qui aurait encore paru impossible il y a une coupe d'années.

Le peuple irlandais tient plus que jamais à sa neutralité

Le chef-adjoint du parti d'opposition de l'Eire, le Dr Higgins, a déclaré au correspondant de Dublin du « Daily Sketch » que la menace de Churchill d'interdire par toutes les mesures possibles à ce peuple irlandais de servir la cause de la neutralité, est une insulte.

Les troupes nippones forcent le passage dans le massif de Kennedy

Tokio, 18 mars. — Des formations de troupes nippones ont défilé jeudi dans le massif de Kennedy, haut de 9 000 mètres, au nord-ouest de la péninsule de l'Indonésie.

Les troupes nippones ont forcé le passage dans le massif de Kennedy, haut de 9 000 mètres, au nord-ouest de la péninsule de l'Indonésie.

Le torchon brûle à Alger

Paris, 18 mars. — On mande de Tanger que de nouvelles tensions se sont fait jour au sein du Comité d'Alger. La question de l'attitude future du Comité d'Alger fait l'objet de vives controverses. Selon une dépêche de l'O. A. le commissaire aux affaires indiennes, M. d'Arlier de la Vigerie, et le commissaire aux finances, M. Méhanna, auraient remis leur démission.

Le roi de Suède conseille à la Finlande de ne pas rompre le contact avec les Soviétiques

Helinski, 18 mars. — Le bureau d'informations gouvernemental a publié ce soir, le communiqué suivant :

La presse de différents pays continue à insinuer que le roi de Suède, Gustave V, se serait adressé aux dirigeants politiques finlandais au sujet de la question de la paix. C'est pourquoi le gouvernement finlandais communique ce qui suit :

Le 6 mars, le ministre des Affaires étrangères finlandais reçut du ministre suédois, Stockholm, un télégramme personnel secret dans lequel il était informé que le roi de Suède avait eu un entretien avec le ministre suédois des Affaires étrangères, Stockholm, le 6 mars.

Prochaine remise de navires italiens aux Soviétiques

Milan, 18 mars. — Radio-Aiger a annoncé que la remise des navires italiens aux Soviétiques aura lieu le 20 mars. Les navires seront remis aux Soviétiques par des officiers soviétiques et seront composés par des marines russes. Les marines des navires italiens en service, seront réparties sur des unités de la flotte russe de la mer Noire.

Un communiqué du gouvernement finlandais

Helinski, 18 mars. — Le bureau d'informations gouvernemental a publié ce soir, le communiqué suivant :

La presse de différents pays continue à insinuer que le roi de Suède, Gustave V, se serait adressé aux dirigeants politiques finlandais au sujet de la question de la paix. C'est pourquoi le gouvernement finlandais communique ce qui suit :

Le 6 mars, le ministre des Affaires étrangères finlandais reçut du ministre suédois, Stockholm, un télégramme personnel secret dans lequel il était informé que le roi de Suède avait eu un entretien avec le ministre suédois des Affaires étrangères, Stockholm, le 6 mars.

CONSEIL DE REVISION DES VOLONTAIRES DE LA WAFEN S.S.

Le prochain conseil de révision pour les volontaires français de la Waffen S.S. aura lieu le mardi 21 mars, à 9 h., avenue Victor-Hugo, 60, Paris (métro : Victor-Hugo).

Le monstre de la rue Lesueur a-t-il tenu conseil avec sa femme et son frère sur leur défense commune ?

Paris, 18 mars. — C'est à M. Berry, juge d'instruction, que revient dorénavant la tâche délicate de contraindre la femme et le frère du docteur Lesueur, à dire la vérité. Le parquet a-t-il obtenu ? C'est douteux. Les deux inculpés s'efforcent de dissimuler à leur avocat les faits qui ont conduit à leur arrestation.

London annonce la perte d'un contre-torpilleur

Amsterdam, 18 mars. — L'Amirauté britannique annonce la perte du contre-torpilleur « Maharratta ».

Quinze millions raffles chez un dentiste de Nice

Nice, 18 mars. — Revolver au poing, des individus masqués se sont présentés jeudi soir, chez M. Jean Massé, chirurgien-dentiste, 12 rue de la République, à Nice. Ils ont rufflé quinze millions de francs.

Le monstre de la rue Lesueur a-t-il tenu conseil avec sa femme et son frère sur leur défense commune ?

Paris, 18 mars. — C'est à M. Berry, juge d'instruction, que revient dorénavant la tâche délicate de contraindre la femme et le frère du docteur Lesueur, à dire la vérité. Le parquet a-t-il obtenu ? C'est douteux. Les deux inculpés s'efforcent de dissimuler à leur avocat les faits qui ont conduit à leur arrestation.

Le roi de Suède conseille à la Finlande de ne pas rompre le contact avec les Soviétiques

Helinski, 18 mars. — Le bureau d'informations gouvernemental a publié ce soir, le communiqué suivant :

La presse de différents pays continue à insinuer que le roi de Suède, Gustave V, se serait adressé aux dirigeants politiques finlandais au sujet de la question de la paix. C'est pourquoi le gouvernement finlandais communique ce qui suit :

Le 6 mars, le ministre des Affaires étrangères finlandais reçut du ministre suédois, Stockholm, un télégramme personnel secret dans lequel il était informé que le roi de Suède avait eu un entretien avec le ministre suédois des Affaires étrangères, Stockholm, le 6 mars.

Le monstre de la rue Lesueur a-t-il tenu conseil avec sa femme et son frère sur leur défense commune ?

Paris, 18 mars. — C'est à M. Berry, juge d'instruction, que revient dorénavant la tâche délicate de contraindre la femme et le frère du docteur Lesueur, à dire la vérité. Le parquet a-t-il obtenu ? C'est douteux. Les deux inculpés s'efforcent de dissimuler à leur avocat les faits qui ont conduit à leur arrestation.

Le monstre de la rue Lesueur a-t-il tenu conseil avec sa femme et son frère sur leur défense commune ?

Paris, 18 mars. — C'est à M. Berry, juge d'instruction, que revient dorénavant la tâche délicate de contraindre la femme et le frère du docteur Lesueur, à dire la vérité. Le parquet a-t-il obtenu ? C'est douteux. Les deux inculpés s'efforcent de dissimuler à leur avocat les faits qui ont conduit à leur arrestation.

Le monstre de la rue Lesueur a-t-il tenu conseil avec sa femme et son frère sur leur défense commune ?

Paris, 18 mars. — C'est à M. Berry, juge d'instruction, que revient dorénavant la tâche délicate de contraindre la femme et le frère du docteur Lesueur, à dire la vérité. Le parquet a-t-il obtenu ? C'est douteux. Les deux inculpés s'efforcent de dissimuler à leur avocat les faits qui ont conduit à leur arrestation.

Pour parer à la menace à l'Ouest

LE REGROUPEMENT DES FORCES ALLEMANDES

Berlin, 18 mars. — Dans le « Volkischer Beobachter » M. Helmuth Schindler, chef adjoint de la presse du Reich, publie un article intitulé « L'Est et l'Ouest », dans lequel il expose les dispositions de la Wehrmacht pour le regroupement des forces armées allemandes.

« L'Ouest » examine la répartition actuelle des forces dans la grande bataille de l'Europe, constate-t-il, on est tenté de poser à Churchill cette question : « Pourquoi voyez-vous certains groupes de troupes allemandes se déplacer vers l'Ouest ? »

« Pourquoi voyez-vous certains groupes de troupes allemandes se déplacer vers l'Ouest ? »

« Pourquoi voyez-vous certains groupes de troupes allemandes se déplacer vers l'Ouest ? »

MI-CARÈME

La Mi-Carême est passée, nous en doutons-nous ? Il n'y a que de toute façon le papier est rare pour les confetti, les points introuvables pour les travestis et la palette... l'attente pour les amusements de ce jour.

D'ailleurs, il y a longtemps que les cortèges de la Mi-Carême ont disparu de leur état. D'ailleurs, il n'y a plus de cortèges de la Mi-Carême.

Le fait est resté, toutefois, c'est que nous sommes restés, mi-chemin dans la voie de la grande pénitence.

Nous préférons même nous en tenir à la route de la route à faire.

L'BOULEUR.

PIERRE COT A MOSCOU

Moscou. — Pierre Cot, chargé de mission par le Comité d'assistance à l'Union soviétique.

Les travaux forcés ou la réclusion pour les membres des associations clandestines

Aux termes d'une loi qui paraît au « Journal officiel », sera puni de travaux forcés, de la réclusion ou d'un emprisonnement de 3 à 5 ans et d'une amende de 1 000 à 100 000 fr., toute personne qui s'associe, adhère ou participe à l'activité d'une association ou d'un groupe de personnes, ou d'un parti clandestin ou secret, qui tend à troubler l'ordre, la paix intérieure, la tranquillité publique ou à provoquer la désobéissance aux lois et à l'ordre du gouvernement, soit en vue de la production industrielle ou agricole.

Les salaires des jeunes ouvriers et des ouvrières

Pour les jeunes ouvriers âgés de moins de 20 ans révolus, les taux sont fixés en pourcentage du salaire d'adulte, soit : de 16 ans révolus à 15 ans révolus : 40 % ; de 15 à 16 ans révolus : 50 % ; de 16 à 17 ans révolus : 60 % ; de 17 à 18 ans révolus : 70 % ; de 18 à 19 ans révolus : 80 % ; de 19 à 20 ans révolus : 90 %.

Pour les ouvrières, la production, les taux de salaire sont fixés à 80 % des taux des ouvriers de même catégorie. Ils sont ramenés à 70 % pour les ouvrières ne participant pas à la production.

En cas de travail au rendement, les ouvrières qui effectuent les mêmes travaux que les ouvriers ont droit à un rendement égal même salaire.

Quelques dispositions diverses

L'arrêté prévoit que l'application des nouvelles barèmes de salaires pourra, pour certaines catégories de travailleurs (sauf des cas très particuliers), entraîner une réduction du salaire individuel, mais que cette réduction sera compensée par une augmentation de l'arrêté, pour autant que le salaire individuel sera inférieur à la réglementation en vigueur.

Boulevard de la situation spéciale du Nord-Pas-de-Calais en ce qui concerne l'application, les dispositions de l'arrêté sont prévues pour être appliquées à compter du premier jour de la période de paie qui suivra le 15 mars 1944.

Pour la période comprise entre le 15 mars et le 31 mars, les salaires seront fixés à ceux en vigueur à la date d'application de l'arrêté, et les salaires des ouvriers seront ceux en vigueur à la date d'application de l'arrêté, et les salaires des ouvrières seront ceux en vigueur à la date d'application de l'arrêté.

Les salaires des jeunes ouvriers et des ouvrières

Pour les jeunes ouvriers âgés de moins de 20 ans révolus, les taux sont fixés en pourcentage du salaire d'adulte, soit : de 16 ans révolus à 15 ans révolus : 40 % ; de 15 à 16 ans révolus : 50 % ; de 16 à 17 ans révolus : 60 % ; de 17 à 18 ans révolus : 70 % ; de 18 à 19 ans révolus : 80 % ; de 19 à 20 ans révolus : 90 %.

Pour les ouvrières, la production, les taux de salaire sont fixés à 80 % des taux des ouvriers de même catégorie. Ils sont ramenés à 70 % pour les ouvrières ne participant pas à la production.

En cas de travail au rendement, les ouvrières qui effectuent les mêmes travaux que les ouvriers ont droit à un rendement égal même salaire.

Quelques dispositions diverses

L'arrêté prévoit que l'application des nouvelles barèmes de salaires pourra, pour certaines catégories de travailleurs (sauf des cas très particuliers), entraîner une réduction du salaire individuel, mais que cette réduction sera compensée par une augmentation de l'arrêté, pour autant que le salaire individuel sera inférieur à la réglementation en vigueur.